



PROCES-VERBAL BUREAU du COMITE DIRECTEUR

Réunion du vendredi 5 juillet 2019

Présidence : M. Gérard CASSEGRAIN

Présents : MM. Patrick CHAUVIN – Bertrand GAUDRILLER– René MOLLE –Michel HELYE -
Jean-Marc OUDIN –

Excusé : M. Patrick BERCELET –

Assistent : MM Bruno BESTEL Responsable financier et administratif – Bernard CUREL CTR.-
Kévin SURAY

0. Accueil / Ouverture

Le Président,

Souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence en cette période de vacances.

Fait part des décès de :

- Monsieur Roger BEAUVOIS ancien membre du District et Président durant de longues années du club de Taissy AS.
- Monsieur Pierre THIEFFRY ancien membre du Comité Directeur au titre de représentant des Educateurs.
- Monsieur PETITJEAN papa de Jean Philippe PETITJEAN observateur d'arbitres au sein du District.

Le Président, le Bureau au nom du Comité Directeur, le Personnel présentent leurs sincères condoléances à leur famille ainsi qu'à leur proche.

1. Informations du Président

1.1 Coupe du Monde Féminin FIFA 2019

- Le bilan sur la billetterie

Retrace la procédure concernant l'achat de billets,

Rappelle que le District Marne a acheté un nombre important de places qui a été distribué aux clubs du Foot animation.

Signale les difficultés qu'il a rencontré pour obtenir des billets gratuits pour les dirigeants de clubs et du DMF, pour les partenaires ainsi que le personnel.

Remercie la ville de Reims pour son aide à ce propos.

- Les matches à Reims

Dis sa satisfaction d'avoir vu à Reims 6 matches de bonne tenue devant un nombreux public et ce dans une très bonne ambiance.

- La Fan zone à Reims

Félicite et remercie les membres du District qui ont apporté leur aide à cette action pilotée par la Ville de Reims. Celle-ci a connu un franc succès, mention spéciale à Kévin et à Lucie.

1.2 – Retour sur l'AG de Ligue du 30 mai 2019

Donne quelques explications sur la décision des délégués présents lors de l'AG de la ligue du 30 mai 2019 de ne pas avoir voté majoritairement le budget prévisionnel.

Renvoie les clubs du District sur le communiqué officiel du Président de la Ligue, consultable sur le site de la Ligue LGEF.

1.3 – Engagements Féminines U15/U18

Informe que la Ligue a décidé de ne plus prendre en compte les engagements des clubs souhaitant disputer un championnat Féminin interdistrict U15 /18.

Les membres du Bureau décident que le District Marne dans un 1^{er} temps enregistre les engagements des équipes marnaises féminines U15/U18 pour se rapprocher ensuite des autres Districts de Champagne-Ardenne.

2.1– Objectifs de la Technique

- ❖ Bilan 2018/2019

Bernard CUREL

Dresse un bilan de toutes les actions et formations de la saison 2018/2019.

- ❖ Plan d'action 2019/2020 (annexe 1)

Aborde ensuite le plan d'actions du District Marne pour la saison 2019/2020.

- 1) Développement et animation des pratiques
- 2) Parcours de Performance Fédéral
- 3) Formations

Complétés par un triple objectif (tenant compte de l'existant)

- 4) La structuration des clubs

- 5) Véhiculer, promouvoir les valeurs éducatives du football.
- 6) Valoriser / soutenir les clubs qui se montrent les plus dynamiques et engagés dans les orientations fédérales.

❖ Plan d'actions techniques (annexe 2)

- 1) Le Pôle P.P.F.
- 2) Détections et Sélections Garçons et Filles
- 3) Objectifs 2019/2020 et Evaluation
- 4) Sections Sportives 1 cycle 6^{ème} – 3^{ème}
- 5) Pôle formations

Les membres du Bureau prennent acte des plans d'actions proposés par Bernard CUREL

❖ Prévisions 2019/2020

Kévin SURAY

- Donne toutes explications sur les projets qu'il envisage d'exécuter durant la saison 2019/2020
- Communique le calendrier Foot Animation.
- Distribue la liste des clubs absents lors de la JND de la saison 2018/2019 et les montants des droits administratifs, pour absence s'y référents. (annexe 3)

Les membres du Bureau valident à l'unanimité les 3 dossiers.

2.2-Les rencontres en Mixité

Kévin SURAY,

Informe que la réunion sur la « mixité » prévue au mois de juin en collaboration avec le Crédit Agricole mais reportée en raison de la Coupe du Monde Féminines se tiendra le mercredi 10 juillet 2019 à Reims.

Les membres du Bureau prennent acte de cette information et souhaitent pleine réussite à ce projet.

2.3 – Service Civique

Le responsable administratif

Signale que le District va s'adapter au cahier des charges de l'Etat concernant les Services Civiques.

Enumère quelques critères de ce cahier des charges.

Se charge d'informer les clubs de cette application.

Les membres du Bureau prennent acte des informations du Responsable Administratif.

2.4– FFF FIVE Challenge

❖ Journée du 13 juillet 2019

Le Président

Donne son sentiment sur cette nouvelle pratique qui se tiendra à Reims de 10h00 à 14h00

Prend acte que les clubs ont bien été informés de cette journée

Est en attente de réponses concernant les rôles et les missions du District.

Informe, que le district marne sera représenté par Kevin, Jean Philippe et Jean Marc OUDIN représentera le Président. S'excuse de ne pouvoir être présent à cette date.

Les membres du Bureau prennent acte de ces informations.

3.1 - Aspects financiers

❖ Situations financières des clubs

Le Responsable financier

Informe que plusieurs clubs ont des arriérés importants, demande quelle position à prendre à l'égard de ces clubs ?

Les membres du Bureau décident que la procédure « non délivrance de licences » pour la saison 2019/2020 soit mis en place.

4.1 Aspects Administratifs

Le Responsable administratif

Fait le point sur plusieurs dossiers IMPORTANTS en cette période de l'année.

- **Les nouvelles affiliations**

- ❖ FC SEZANNE (civil)
- ❖ FC UPEC REIMS (civil)
- ❖ ENTENTE REMOISE (civil)
- ❖ RC BERNON EPERNAY (civil)
- ❖ FC TINQUEUX (foot animation)
- ❖ FOYER RURAL SOUDRON (foot animation)
- ❖ JEUNES CONSACRES REIMS (futsal)
- ❖ ASC de MATOUGUES (futsal)

- **Les fusions 2019/2020**

- ❖ EPERNAY PORTUGAIS et LUSITANO EPERNAY
- ❖ AMBONNAY BOUZY TRAPAIL et TOURS S/MARNE
- ❖ WARMERIVILLE et BAZANCOURT
- ❖ PIERRY MOUSSY et CHAVOT COUCOURT

- **Changement de nom**
 - ❖ EPERNAY FC TURCS devient FC EPERNAY
- **Clubs radiés**
 - ❖ REIMS FC CHEMINOTS
 - ❖ REIMS CLUB PORTUGAIS
- **Le point sur les engagements**

Informe que de nombreux clubs des catégories D1 – D2 et D3 ne se sont pas encore engagés alors que la date butoir est fixée au 07 juillet 2019, signale qu'il a reporté cette date au 14 juillet 2019.

Les membres du Bureau valident ces notifications.

5.1 Aspects Réglementaires

Le Secrétaire Général

❖ **Validation des classements saison 2018/2019**

Communique sur proposition de la commission des compétitions tous les classements des championnats seniors et jeunes de la saison 2018/2019.

- **Les membres du Bureau valident à l'unanimité tous ces classements**
- **Valident également le tableau des accessions et rétrogradations sous réserve des dossiers en cours et des décisions de la Ligue.**

❖ **Validation de plusieurs textes DMF**

Présente les propositions des Commissions des compétitions et des règlements.

Montants droits administratifs pour forfaits

Afin de lutter contre les forfaits abusifs de fin de saison

Forfait lors des 3 dernières journées des championnats seniors

- 1^{er} forfait droit multiplié par 3 (90€ saison 2019/2020)
- 2^{ème} forfait droit multiplié par 4 (200€ saison 2019/2020)
- 3^{ème} forfait droit multiplié par 4 (280€ saison 201/2020)
- Forfait général durant les 3 dernières journées droit multiplié par 4 (280€ saison 2019/2020)

- ✓ **Les membres du Bureau valident à l'unanimité cette proposition**

Journée vengeance du 15 septembre 2019

Un match de coupe Chauvin Lesoeurs sera programmé ce 15 septembre 2019

Les clubs qui souhaiteraient bénéficier d'un report de match ce jour-là devront avertir comme les saisons précédentes le District et (sans accord) le club adverse.

Les clubs devront se mettre d'accord pour jouer IMPERATIVEMENT cette rencontre non jouée entre le 16 septembre et le 13 octobre inclus.

- **A cette date, les matches non joués seront considérés comme perdus par les 2 équipes**
 - **Les membres du Bureau valident à l'unanimité cette proposition.**

Absence de l'une des deux équipes sans prévenir l'organisme de gestion des compétitions dans les conditions et formes prévues par la District Marne de Football.

Les matches doivent commencer à l'heure fixée.

En cas d'absence de l'une des deux équipes à l'heure prévue par l'organisme officiel pour le début de la rencontre, cette absence est constatée par l'arbitre un quart d'heure après l'heure fixée pour le commencement de la partie (Article 159.4 des Règlements Généraux de la FFF). Les conditions de constatation de l'absence sont mentionnées par l'arbitre sur la feuille de match.

Afin de respecter des règles d'éthique et de sportivité, il est décidé de sanctionner les clubs ne se présentant pas à un match selon les modalités suivantes :

- **Absence dûment constatée du club visiteur ou nombre de joueurs présents du club visiteur ne permettant de débiter le match. Une amende de 100 € sera infligée au club visiteur.**
 - **Absence dûment constatée du club recevant ou nombre de joueurs présents du club recevant ne permettant de débiter le match. Une amende de 200 € sera infligée au club recevant.**
- **Les membres du Bureau valident à l'unanimité ces propositions**

❖ **Demande du FC Caillot**

Le Secrétaire Général

Donne lecture du mail par lequel le FC Caillot sollicite son intégration dans un des championnats seniors civils au motif qu'il n'y a plus de championnat Foot Entreprise dans la Ligue du Grand Est ainsi que dans la Ligue des Hauts de France.

Après un débat entre les membres présents,

Considérant le niveau sportif tant régional que national obtenu par ce club depuis plusieurs saisons.

Les membres du Bureau décident à l'unanimité d'intégrer le FC Caillot dans le Championnat seniors D2 du District en précisant qu'il ne doit pas prendre la place d'une équipe susceptible d'être repêchée.

6.0. QUESTIONS DIVERSES et TOUR de TABLE.

Le CORPS des DELEGUES

Le Président,

Fait savoir que **Nicolas RUEFF** - Responsable du Corps des Délégués du District MARNE - **a sollicité un rendez-vous**, fin juillet-début août, afin d'échanger et présenter des propositions inhérentes au fonctionnement et aux objectifs à atteindre au titre de la saison 2019/2020. **Se dit disposé à le recevoir.**

Par contre, souhaite qu'un **compte-rendu d'activités** et **bilan financier** du Corps des Délégués soient dressés préalablement à cet entretien et **servent de support**.

Fournit des explications sur des points précis. Donne des détails.

Le Bureau,

Se dit favorable à ce qu'une réunion soit organisée prochainement. **Confie le dossier** au Président. Lui demande que les **sujets soient traités en profondeur** et que des **décisions soient prises** en rapport avec la situation et les faits exposés.

Le Président,

Invitera les Membres du Bureau concernés à l'accompagner et participer à ladite réunion. En fixera d'ici à la fin de ce mois la date, l'heure et le lieu.

Le Secrétaire Général

Michel HELYE

Le Président

Gérard CASSEGRAIN